

STAGE LE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Objectifs :

Connaître les règles basiques du fonctionnement d'une collectivité territoriale afin d'adapter la politique commerciale, organisationnelle et financière de l'entreprise ; optimiser ses chances de réussite vis-à-vis des appels d'offres et éviter les erreurs classiques dans l'exécution des marchés.

Durée : 3 jours

Animation : Cadre supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Contenu :

1) Les centres de pouvoir

- Le groupe Maire/Adjointes ; le groupe DGS/DGA et chefs de service
- Les incidences sur la vie des services, sur la gestion des finances, sur les achats publics

2) Règles essentielles du fonctionnement financier

a) Le budget, acte de provision, acte politique et acte d'autorisation :

- Les principes de l'antériorité, de l'annualité, de l'universalité, de l'équilibre.
- Le compte administratif et le compte de gestion
- Le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives, les budgets annexes
- Le débat d'orientation budgétaire, le projet de délibération, le vote du budget, l'exécution du budget

b) Les plans comptables locaux

- Le plan comptable M 14 ; la comptabilité des engagements
- Les engagements comptable et juridique

c) Les contrôles

- Le contrôle des citoyens
- L'évaluation des politiques publiques
- Le contrôle interne de la collectivité
- La responsabilité de l'ordonnateur et du comptable

3) Autres éléments importants d'information

- Les atouts de l'intercommunalité
- Les recettes fiscales de base
- Les charges de fonctionnement des collectivités

NOTA : En fonction des attentes des stagiaires, les thèmes seront plus ou moins approfondis, dans l'idée d'un contenu véritablement sur mesure, correspondant aux problèmes rencontrés par les participants.

